



17.05.2021

Personne de contact

Alain Girardin / Ouarda Mahmoudi

Un projet urbanistique et environnemental par législature dans chaque village

Madame la Présidente,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Tant la population que certains groupes politiques l'affirment ou le souhaitent, l'urbanisation et l'aménagement du territoire de notre commune et de nos villages mériteraient une réflexion nouvelle, en phase avec les enjeux d'aujourd'hui. Nous ne pouvons plus penser ni aménager nos espaces comme dans les années 1970, au coup par coup. Nous avons besoin d'une approche cohérente, en relation avec l'identité de chaque village, mais aussi adaptée aux nouvelles pratiques sociales. La pandémie a bien montré l'importance de pouvoir disposer d'espaces de délasserement extérieurs de qualité, très sollicités ces derniers mois. Un autre enjeu majeur est bien sûr celui du réchauffement climatique et la lutte que nous devons mener dès à présent, notamment contre les îlots de chaleur. Depuis maintenant trois décennies, chercheurs et praticiens analysent les conséquences de ces bouleversements sur nos modes de vie. Il s'agit dès maintenant de proposer de nouveaux concepts, de nouvelles pratiques pour construire notre environnement et la commune de demain. Notre travail de Conseillers généraux s'inscrit dans cette recherche d'intelligibilité de l'action urbanistique et environnementale. Nous proposons d'élaborer un projet de revitalisation des centres villageois pour chacune de nos localités de Haute-Sorne.

Nos centres villageois se trouvent au cœur de tissus souvent anciens, de valeur patrimoniale, mais aussi toutes proches des cours d'écoles, des commerces, de l'habitat et des transports publics. Ils ne disposent pas toujours d'une vraie mise en valeur en ce qui concerne l'aménagement des espaces non bâtis. Le but de cette motion est d'enclencher une réflexion qui devra mener à des projets de réaménagement, afin de rendre nos cœurs de villages attrayants et adaptés aux changements à venir. En transformant un maximum les espaces bétonnés et goudronnés en espaces verts bien plantés et équipés, nous pouvons non seulement créer des lieux de rencontre agréables pour toutes les générations, mais aussi repenser la mobilité et l'accessibilité. Il en va de la sécurité de toutes et de tous.



Engager aujourd'hui une politique ambitieuse en faveur de l'environnement jusque dans le cœur de nos villages revient à anticiper les changements importants qui nous attendent. C'est là, selon nous, la seule manière d'assurer à nos enfants comme à nos aînés une meilleure qualité de vie. Cela exige de lancer dès maintenant une démarche de projet, qui consistera d'abord à apporter les changements nécessaires pour adapter nos centralités villageoises, puis d'asseoir une gestion cohérente et durable de l'ensemble des espaces publics. Nous aurons besoin pour cela de l'expertise d'un-e professionnel-le agréé-e (architecte paysagiste ou urbaniste) associé-e à l'étude pour garantir la cohérence du projet dans son ensemble.

La présente motion demande au Conseil communal:

- Un projet de revalorisation adapté pour chacun de nos centres de villages.
- De créer une commission spéciale (groupe de travail) avec une action participative des acteurs concernés, professionnels et d'une représentation de la population.
- A défaut de commission mise en place, de réaliser un projet par un concours d'architectes urbanistes.
- D'informer la population, des avants- projets retenus
- De soumettre un projet par législature, respectivement le crédit nécessaire, au Conseil Général.

Bassecourt, le 17 mai 2021

Signatures :